

Découvrez notre catalogue de formations 2023 ! 2ème semestre



**Formations continues
agrées ITAA**

Orateurs experts

Large choix

**Prix avantageux
membres cotisants**

**Oeccbb - Chaussée de Louvain, 428 - 1380 Ohain
02/ 343 02 12 - info@oeccbb.be**

Sommaire



OECCBB

1-2

Notre mission

Les avantages de la cotisation

Comment devenir membre cotisant ?

Liste des tarifs horaires indicatifs 2023 de l'OECCBB

36-39



PRATIQUES DE STAGE

Préparation à l'examen ITAA

En webinaire et en présentiel

23 séances / semestre

Exclusivement dédiées aux stagiaires

3-4



APRÈS-MIDIS DE LA FISCALITÉ

Rencontrer vos confrères

autour de sujets d'actualité

10 séances / semestre le mercredi après-midi

Imagibraine - Braine l'Alleud

5-6



CYCLES DE PERFECTIONNEMENT

Des formations approfondies de plusieurs jours sur des sujets spécifiques standards ou liés à l'actualité

Business Center - Ohain

ou à l'étranger en résidentiel

7-11



JOURNÉES THÉMATIQUES

(demi) journées sur des sujets spécifiques standards ou liés à l'actualité

Business Center - Ohain (le plus souvent)

12-26



EVENTS

Rentrée Académique

Entreprendre, est-ce bon pour la santé ?

le 2 octobre 2023

27



CATALOGUE E-LEARNINGS

Plus de 50 formations en vidéos

A visionner à votre meilleure convenance

durant 90 jours

30-35



NOS PUBLICATIONS

Plus de 25 références à prix imbattables

Des outils pratiques

pour le professionnel du chiffre

28-29

Avec le soutien de nos partenaires

WinBooks
An Exact Company

FID-MANAGER

cegid

TwinnTax

XeroBoutique
Bruxelles by ROS

liberform

L'Ordre des Experts-Comptables et Comptables brevetés de Belgique



Premier syndicat de la profession comptable créé en Belgique,
l'OECCBB représente tous les modes d'exercice des professions du chiffre.

Nous défendons vos intérêts d'une part par des actions concrètes auprès des instances politiques, économiques et académiques et d'autre part par une présence active au sein des instances professionnelles.

L'OECCBB a été et reste à la pointe des évolutions professionnelles
depuis plus de 64 ans !

Les actions menées depuis sa création sont nombreuses et saluées par les pouvoirs politiques :

- *création de l'IEC, double appartenance aux instituts professionnels*
- *missions octroyées aux experts-comptables certifiés dans le cadre des missions de contrôle*
- *rapprochement des instituts*

NOTRE MISSION ?

VOUS représenter - VOUS défendre - VOUS accompagner - VOUS servir - VOUS former

SOUTENEZ-NOUS ! DEVENEZ MEMBRE COTISANT ET PROFITEZ DE NOMBREUX AVANTAGES !

COTISATION ANNUELLE *

180 € htva

professionnels internes
et externes

120 € htva

stagiaires
65 ans+
professeurs et étudiants

100 € htva

professionnels juridiques

*année civile complète et indivisible, par personne physique

COMMENT DEVENIR MEMBRE COTISANT ?

- Rien de plus simple !
- Rendez-vous sur www.oeccbb.be
- Connectez-vous à votre compte intranet (en haut à droite/accès intranet)
- Ou créez-en un (en haut à droite/devenez membre)
- Une fois dans votre compte, allez dans "cotisations"
- Achetez la cotisation
- Et payez-la en ligne (carte de débit/crédit)

Voilà ! Vous êtes membre cotisant de l'OECCBB !

Vous bénéficiez désormais de tous **les avantages de la cotisation** ! Découvrez-les ! 

La cotisation annuelle



LES AVANTAGES DE LA COTISATION

- Une **réduction de 20 à 30 %** sur le prix des formations
- Un service de **permanence**
- Des **formations gratuites**
 - 10 heures de formations gratuites (capsules en e-learning) pour toute cotisation réglée avant le 1er mai de chaque année !
 - 4 heures 30 de formation gratuite lors de l'Assemblée Générale annuelle
 - diverses formations gratuites proposées chaque année par nos partenaires pour accompagner les membres dans la digitalisation, l'innovation et l'évolution des cabinets
- Un service de **petites annonces** et d'aide au recrutement
- Des **ouvrages** pratiques rédigés par l'OECCBB à prix imbattables
- Un abonnement gratuit à la **Revue Belge de la Comptabilité** (trimestriel)
- Un abonnement gratuit au **Bulletin de l'Ordre** (10 numéros/an)
- Une réduction sur l'abonnement à la **Lettre Fiscale Belge**
- Une réduction de 50% sur votre abonnement au logiciel **My BizSolution**
- Une réduction de 25% sur les ouvrages publiés par **Anthemis** sur leur site

AVANTAGES

POUR LES STAGIAIRES COTISANTS, DES AVANTAGES EN PLUS

BONUS
STAGIAIRES

- des pratiques de stage à prix réduit, des préparations de casus et des faux jurys* pour vous préparer à l'examen d'aptitude de l'ITAA
- un abonnement gratuit :
 - sur le logiciel Winbooks** version fiduciaire (**valeur 2150€ htva**)
 - sur le logiciel My BizSolution** durant 6 mois (**valeur 375€ htva**)
 - sur les logiciels Belcofin** et Corporate desk** durant 2 ans (**valeur 1820€ htva**)

*à l'achat d'un PACK semestriel de 23 séances de pratiques de stage

**conditions sur notre site www.oeccbb.be/cotisation

Pratiques de Stage

- Pack de 69h ou à la carte -



OBJECTIFS

- Vous préparer à l'examen d'aptitude de l'ITAA
- Développer la faculté d'analyse d'un cas et préparer une réponse structurée
- Interpréter l'information reçue à partir d'un panel de sources légales, doctrinales, normatives

Le défi DES STAGIAIRES


DÉCOUVREZ TOUTES LES ACTIVITÉS DE NOTRE RÉSEAU SUR NOTRE SITE WWW.OECCBB.BE




CONTENU


- Les principales matières de l'examen
- Données par des orateurs de qualité, experts dans leur domaine
- Axées sur la pratique et le partage d'expériences


Séances de préparation de casus offertes*

FORMULES

Certaines séances se donnent exclusivement en  **webinaire**

-  de chez vous
-  en direct de 18 à 21h
-  replay durant 15 jours

Certaines séances se donnent exclusivement en  **présentiel**

-  Business Center à Ohain
-  de 18 à 21h





Voir formule dans le programme >

TARIFS

	pack complet	la séance
COTISANTS	1270€ t vac	60 t vac
NON COTISANTS	1700€ t vac	80€ t vac

Séance de faux jury offerte**

PRATIQUE

-  23 séances de 3h, 2 fois par an
-  choix entre pack complet de 69h ou à la carte
-  documentation
-  attestation ITAA

Programme détaillé >

* Les 23/10 et 13/11 de 18 à 21h / gratuit pour les stagiaires cotisants

** Le 25/11 de 9h30 à 12h / gratuit pour les stagiaires cotisants à l'achat du pack complet

Inscriptions sur www.oecobb.be/formations

Pratiques de Stage

- Programme 2d semestre 2023 -



5 et 6 septembre <i>webinaire</i>	Comptabilité et comptes annuels	M. Abdellah Idrissi Serghini
7 et 11 septembre <i>webinaire</i>	Le CSA en pratique	Maître Emma Dassy
12 et 25 septembre <i>présentiel</i>	IPP	M. Roland Rosoux
18 et 20 septembre <i>webinaire</i>	Contrôle interne Contrôle externe	M. John Lebrun M. Bernard Vandendorre
19 septembre et 3 octobre <i>présentiel</i>	Fusions	M. Christophe Remon
21 septembre et 11 octobre <i>présentiel</i>	TVA	Maître Laurent Tainmont
26 et 28 septembre <i>webinaire</i>	Procédure fiscale	Maître Julien Buy
5 et 12 octobre <i>webinaire</i>	Successions et donations	Maître Daphné De Laveleye
10 octobre <i>webinaire</i>	Fusions, aspects fiscaux	M. Emmanuel Sanzot
24 octobre <i>webinaire</i>	Valorisation d'entreprise	M. Charles Maldague
25 et 26 octobre <i>webinaire</i>	I.SOC	Maître Geoffroy Galéa
8 novembre <i>présentiel</i>	Gestion financière	M. Philippe Dothée
6 et 10 novembre <i>webinaire</i>	Audit fiscal des comptes	M. Vincent Delvaux

Après-Midis de la Fiscalité

- Pack annuel, semestriel, à la carte -






OBJECTIFS

- Vous tenir informé des actualités
- Bénéficier de l'analyse d'experts-praticiens
- Poser vos questions en direct
- Rencontrer et échanger vos expériences avec vos confrères et consœurs

CONTENU

- Des sujets d'actualité
- Donnés par des orateurs de qualité, experts dans leur domaine
- Axés exclusivement sur la fiscalité directe et indirecte




FORMULE

 présentiel	 Imagibraine Boulevard de France 1420 Braine-l'Alleud
	 le mercredi, de 13h30 à 16h30

TARIFS

	pack annuel	pack semestriel	la séance
COTISANTS	650€ t vac	325€ t vac	50€ t vac
NON COTISANTS	850€ t vac	425€ t vac	70€ t vac

PRATIQUE

	choix entre :
	<ul style="list-style-type: none">• pack annuel (20 séances)• pack semestriel (10 séances)• à la carte
	documentation
	attestation ITAA

Programme détaillé 

Après-Midis de la Fiscalité

- Programme 2e semestre 2023 -



13 septembre 2023

**Jurisprudence ISOC
des 12 derniers mois**

Christophe LENOIR

20 septembre 2023

**Droits d'auteur : que fait-on et
comment modifier ce qui a été mis
en place suite à la réforme ?**

Sébastien WATELET

27 septembre 2023

**Actualités fiscales en matière de
restructurations d'entreprises
(fusions, scission, etc.)**

Geoffroy GALEA

4 octobre 2023

**Les régies communales autonomes :
statuts, structures, organisation,
utilité et aspects fiscaux**

**Gabriel RIFFLART
Sophie SPRIO**

11 octobre 2023

**La (grande) réforme de l'impôt des
personnes physiques**

Thierry LITANNIE

18 octobre 2023

**Relevé traditionnel de jurisprudence
européenne et belge**

Tony LAMPARELLI

8 novembre 2023

**Actualités en matière de droits de
successions et de droits
d'enregistrement**

**Sabrina SCARNA
Julien LIMET**

22 novembre 2023

Relevé traditionnel de procédure ISR

**Luc HERVE
Julie VAN THEMSCHE**

6 décembre 2023

**Sujet TVA à déterminer en fonction
de l'actualité**

Laurent TAINMONT

13 décembre 2023

**Relevé législatif fédéral et régional
2023 et projets 2024**

Roland ROSOUX



Cycles - à la carte -



**Du 2 au 9 septembre
2023**

**Cycle Résidentiel
Loi Insolvabilité &
Actualités fiscales
-Corse-**

**M. Gérard Delvaux
M. Roland Rosoux
Maître Thierry Litannie**

**26 septembre 2023
16 octobre 2023
12 décembre 2023**

**Cycle Master Class
"Entreprises & Fiscalité"**

**Maître Caroline Jéhu
Maître François Collon
M. David De Backer
M. Nicolas Bisschop
M. Roland Rosoux
Maître Thierry Litannie
Maître Christophe Franssen
Maître Sébastien Watelet**

**5 et 12 décembre 2023
9h30-13h30**

**Cycle Valorisation
d'entreprises**

M. Alexandre Streel

Programme détaillé 

Cycle de 15 heures Séjour en Corse - 2 au 9 septembre 2023 -



OBJECTIFS

Allier détente et formation professionnelle !
Moment de partage et de rencontres avec vos
consoeurs et confrères à l'hôtel club et résidence
Marina Viva *** !
Partez à la découverte de l'île de beauté tout en
approfondissant vos connaissances.

 **2 - 9 septembre 2023 (8 jours / 7 nuits)**

 **Porticcio, Corse**

 **L'inscription à la formation et la
réservation du voyage sont
indissociables**

FORMATION

Des sujets d'actualité et des exercices pratiques :

- Nouvelle loi sur l'insolvabilité et nouvelles missions pour l'expert-comptable
- Actualités fiscales : réforme fiscale, contentieux, IPP, I.Soc et TVA

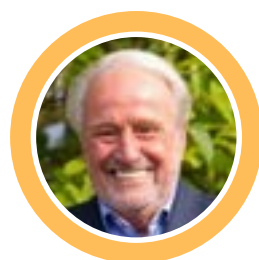
 **666€ t vac**

 **documentation**

 **attestation ITAA**

15 heures de formation :

- 4 séances de 3h durant le séjour
- 1 séance de 3h après le séjour : le 14 septembre de 18 à 21h à Ohain



Gérard Delvaux
Président OECCBB




Roland Rosoux
Conseiller technique IPP




Thierry Litannie
Avocat

HÔTEL et VOLS

 **Prix par personne / chambre double :**
1.280 € + tva 2,78 % + 25 € frais de dossier + tva 21 % (taxe séjour compris)

Prix par personne / chambre single :
1.480 € + tva 2,78 % + 25 € frais de dossier + tva 21 % (taxe séjour compris)

-  • vols aller-retour Charleroi / Ajaccio / Charleroi
• 1 bagage de 20kg en soute + 1 bagage à main / personne
• transferts aéroport / hôtel / aéroport
• 7 nuitées en demi-pension sur base d'une chambre supérieure



Inscriptions sur www.oeccbb.be/formations

Cycle de 15 heures Croisière en Méditerranée - 28 octobre au 4 novembre 2023 -



OBJECTIFS

Allier détente et formation professionnelle !
Moment de partage et de rencontres avec vos
consoeurs et confrères sur le MSC World Europa.
Partez à la découverte de la Méditerranée tout en
approfondissant vos connaissances.

✦ **L'inscription à la formation et la
réservation de la croisière sont
indissociables**

 **28 octobre - 4 novembre 2023**

 **Marseille (à rejoindre par vos propres moyens), Gênes, Naples, Messina, Malte,
Barcelone, Marseille**

FORMATION

 **15 heures de formation :**

5 séances de 3h :

- 1 séance avant la croisière : le 16/10/23 de 18 à 21h
- 4 séances à bord du navire

Sujets :

- Droit des sociétés
- Contrôles fiscaux : 10 angles d'attaque de l'administration fiscale
- 10 Thèmes d'actualité en matière de procédure fiscale et de contrôle
- Réforme fiscale : Prendrait-on les contribuables et les entreprises pour des canards sauvages ou la montagne a-t-elle accouché d'une souris ?
- Exercices pratiques en missions spéciales CSA

€ **666€ tvac**

 **documentation**

 **attestation ITAA**



Gérard Delvaux
Président OECCBB



Micheline Claes
Administratrice OECCBB



Thierry Litannie
Avocat

CROISIÈRE

€ **Balcon Deluxe Promenade (ambiance Fantastica)**

1269 € ttc / personne (basé sur occupation double)

Suite Deluxe Yacht Club

3050 € ttc / personne (basé sur occupation double)

✦ **Programme détaillé
sur notre site www.oeccbb.be**

Inscriptions sur www.oeccbb.be/formations



Cycle Master Class "Entreprises & Fiscalité"

- 12 heures, 3 après-midis de 14 à 18h -



En collaboration avec Anthemis, nous vous proposons un cycle de 3 conférences sur des thématiques fiscales d'actualité orientées PME



Les sujets proposés touchent la **pratique quotidienne de la fiscalité des PME et des entreprises.**

L'accent est mis sur les **évolutions récentes** de la matière ainsi que sur l'examen de cas concrets.

Les fiscalistes, les experts-comptables, les conseillers fiscaux, les dirigeants mais aussi tous ceux que le régime fiscal des PME et des entreprises intéresse y trouvent ainsi la matière et les outils pour affiner leurs réflexions personnelles et professionnelles.

Les **débats interactifs** que suscitent les exposés contribuent aussi, et sans aucun doute, à la compréhension de notions ou de concepts juridiques et fiscaux, théoriquement compris, mais parfois plus délicats à mettre en pratique.



Séance 1 - le 26 septembre 2023

La fiscalité des startup et des PME innovantes

Séance 2 - le 16 octobre 2023

La fiscalité des placements immobiliers et financiers en société

Séance 3 - 12 décembre 2023

L'optimalisation de la rémunération dans les PME



le 26 septembre 2023, le 16 octobre 2023 et le 12 décembre 2023 de 14h à 18h



**Cercle du Lac - Salle VIP Lounge
Boulevard Baudouin 1er, 23
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

€ **497,25 € le cycle**



documentation + 3 ouvrages



tout le cycle en présentiel ou tout le cycle en webinaire



attestation ITAA



cycle de 12 heures de formation continue



François Collon, Avocat spécialisé en droit fiscal

David De Backer, Conseiller fiscal certifié

Nicolas Bisschop, Conseiller fiscal certifié

Caroline Jéhu, Avocate spécialisé en droit fiscal

Roland Rosoux, collaborateur scientifique, Administrateur OECCBB

Thierry Litannie, Avocat spécialisé en droit fiscal, Administrateur OECCBB

Sébastien Watelet, Avocat licencié en droit fiscal et en droit de la propriété intellectuelle



**Programme détaillé
sur notre site www.oecobb.be**



10

Inscriptions sur www.oecobb.be/formations

Cycle Valorisation d'entreprises

- 8 heures, 2 matinées de 9h30 à 13h30 -



OBJECTIFS

Ce séminaire vise à découvrir, de façon interactive, les approches et méthodes d'évaluation d'entreprises les plus couramment admises.

Les approches par le rendement (méthodes DCF) et par le marché (méthodes des multiples EV/EBITDA, P/E...) seront particulièrement développées.

Un cas pratique sera ensuite proposé et résolu en séance.



- Introduction à l'évaluation : valeur et prix, contextes et approches d'évaluation
- L'approche par le coût - actif net corrigé : principes généraux et illustrations
- L'approche par le rendement - méthodes DCF : principes généraux, illustrations, taux d'actualisation, erreurs à éviter
- L'approche par le marché - méthodes des multiples : principes généraux, quelques multiples sectoriels en Europe, illustrations et erreurs à éviter
- Les challenges de l'évaluation des PME (familiales) : introduction, les 5 challenges, illustrations et réflexions finales
- Cas pratiques
- Abréviations courantes et ouvrages de référence

 **les 5 et 12 décembre 2023**

 **9h30 - 13h30**

 **OECBB, Chaussée de Louvain, 428, 1380 Ohain**

 **présentiel**

 **cycle de 8 heures de formation continue**

 **Alexandre Streel**
Réviseur d'entreprises,
Partner BDO Corporate Finance,
Professeur à HEC Liège



 **cotisants : 330 € tvac**
non cotisants : 440 € tvac

 **documentation**

 **attestation ITAA**

Journées Thématiques

- à la carte -



ANNULE
12 septembre 2023
9h-12h30

ANNULE
Pension et planification
financière

ANNULE
M. Benjamin Corvilain
Mme Marie-Pierre Liénart

20 septembre 2023
9h30-16h30

Revue Qualité
Comment FID Manager peut
vous aider?

M. Luc Faij
M. Guillaume Thimus

26 septembre 2023
14h-18h

Master Class
"Entreprises & Fiscalité"
: la fiscalité des startup &
des PME innovantes

Maître François Collon
M. David De Backer
M. Nicolas Bisschop

28 septembre 2023
14h-17h

Les conflits d'actionnaires

M. Charles Markowicz
Maître Charles Griess

3 octobre 2023
9h30-17h30

Mission spéciale
" Liquidation "

Maître Caroline Gillot
Maître Damien Philippot
Mme Cathy Duchesne

10 octobre 2023
9h30-13h30

Comment attirer et fidéliser
les talents en fiduciaire ?

Mme Alexandra Godbille

16 octobre 2023
14h-18h

Master Class
"Entreprises & Fiscalité"
: la fiscalité des placements
immobiliers et financiers
en société

Maître Caroline Jéhu
Maître François Collon

26 octobre 2023
9h-17h

Journée spéciale
" Transmission "

Maître Jean-Noël Bastenière
Maître Jérôme Aubertin
Maître Olivier D'Aout
M. Arnaud Lecrenier
M. Laurent Renerken
M. Valéry Dehoux

Suite >

Journées Thématiques

- à la carte -



21 novembre 2023
13h30-17h30

**Pension des indépendants :
aperçu des actualités de
tous les piliers**

Maître Florence Delogne

23 novembre 2023
9h30-17h30

**Mission spéciale
"Transformation"**

**M. Edouard-Jean Navez
Maître Jérôme Terfve**

28 novembre 2023
13h30-17h30

**Droit et assurance de la
responsabilité
professionnelle de l'expert-
comptable**

**Maître Renaud Vanbergen
M. Hugues de Montjoye**

12 décembre 2023
14h-18h

**Master Class
"Entreprises & Fiscalité" :
l'optimisation de la
rémunération dans les PME**

**M. Roland Rosoux
Maître Thierry Litannie
Maître Christophe Franssen
Maître Sébastien Watelet**

19 décembre 2023
9h30-17h30

**RESEAU
CAP**

**L'insolvabilité des
entreprises et la
responsabilité des
dirigeants en (r)évolution**

**M. Gérard Delvaux
Mme Nathalie Procureur
Maître Jérôme Henri
Maître Tristan Lhoir
Maître Emanuele Ceci**

Programme détaillé

Inscriptions sur www.oecceb.be/formations

Annulé

Agir ensemble pour votre sécurité financière



Deux experts répondent à vos questions et vous proposent des solutions pratiques à déployer auprès de vos clients.

Les experts-comptables sont bien souvent interrogés par leurs clients sur la meilleure manière de faire face aux « dérèglements légaux » qui impactent leurs revenus mobiliers, immobiliers ou encore les différents piliers de leurs pensions qu'ils ont constitués avec labeur pour se ménager une retraite sereine.

En ces temps d'incertitude fiscale et financière sur tous les aspects de la vie des indépendants, planifier et être guidé pour son futur professionnel mais également privé est devenu une question incontournable.

Ainsi, plusieurs questions se posent :

- Comment être certain d'avoir tout mis en place pour assurer son niveau de vie lors de sa prise de pension, surtout dans un contexte inflationniste ?
- Comment déterminer ses besoins et prendre les bonnes décisions d'investissement à court, moyen et long terme ?
- Quels sont les outils d'investissements disponibles et quels sont les éléments critiques (fiscalité, frais...) à prendre en compte ?

Certes, cette réflexion bien légitime doit s'envisager au cas par cas mais elle permet aux dirigeants d'une part d'organiser une planification à long terme avec des alternatives « pensions » et « patrimoine ».

Les alternatives qui vous seront proposées seront concentrées sur ces deux piliers de « sauvegarde » de votre patrimoine OU celui de vos clients pour envisager un avenir plus fort, plus sécurisé et plus durable.

**PARTIE 1 : PLANIFICATION FINANCIÈRE : quelles stratégies pour quels profils ?
par Benjamin Corvilain**

**PARTIE 2 : PANORAMA des pensions : attentes et réalités du système belge
par Marie-Pierre Liénart**



12 septembre 2023



9h00 - 12h30



présentiel



**OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**



3h30 de formation continue



documentation



attestation ITAA



**cotisants : 140 € tvac
non cotisants : 190 € tvac**



Benjamin Corvilain
Wealth planner chez
Delvaux Associés



Marie-Pierre Liénart
Employee Benefits
Consultant,
AXA BELGIUM



14

Inscriptions sur www.oecceb.be/formations

Revue qualité, comment s'y préparer ? Comment FID-Manager peut vous aider ?



On parle parfois de contrôle de qualité au lieu de revue qualité. C'est oublier l'aspect accompagnement qui est présent dans chaque revue.

C'est chaque jour qu'il faut travailler sur la qualité des procédures et des dossiers, et pas quand une revue est annoncée !

La revue qualité permet de limiter les risques professionnels par la mise en place de procédures au sein du cabinet.

Elle est un moment d'échange entre un professionnel et un rapporteur.

Ne manquez pas cette journée clef qui abordera d'abord les principes théoriques de la Revue Qualité pour ensuite se plonger dans des exemples pratiques



La revue qualité organisée par l'ITAA

- le cadre légal et réglementaire
- les acteurs de la revue
- les 10 étapes de la revue
- la préparation de la revue
- les manquements et les infractions rencontrés dans les revues



Comment FID-Manager peut concrètement vous aider dans le cadre de la revue qualité ?

Des exemples pratiques seront abordés ainsi que les bonnes pratiques à mettre en place pour pouvoir rester concentré sur l'essentiel tout en restant attentif sur l'organisation du cabinet et le respect de la LAB.

Twinntax clôturera la journée en vous présentant les avantages de son outil.



20 septembre 2023



9h30 - 16h30



présentiel



**OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**



6h de formation continue + lunch



documentation



attestation ITAA



**cotisants : 190 € tvac
non cotisants : 260 € tvac**



Luc Faij

VP Commission
Revue Qualité ITAA



Guillaume Thimus

Expert in management tool for
AUDIT and Accounting, FID-Manager



Elena Barbaduomo

Customer support
Twinntax

Master Class "Entreprises et Fiscalité"

La fiscalité des startup et des PME innovantes



En collaboration avec Anthemis, nous vous proposons

**3 conférences sur des thématiques
fiscales d'actualité orientées PME**

- disponible à la séance ou en cycle de 3 séances -



Dans le cadre de cette conférence, les orateurs aborderont tout d'abord le régime du Tax shelter mis en place afin de favoriser l'investissement dans les sociétés débutantes ou en croissance.

En ce sens, seront exposés :

- Les conditions et exceptions applicables aux sociétés bénéficiaires
- Les exceptions au régime notamment pour les dirigeants d'entreprise
- Les formalités pratiques de déclarations dans le chef des investisseurs personnes physiques

Ensuite, les orateurs décriront de manière pratique les différents incitants fiscaux pour l'innovation et la R&D en mettant l'accent sur les développements récents :

- La dispense de versement de précompte professionnel pour les chercheurs qui fait l'objet de nombreux contrôles fiscaux et d'un nombre croissant de litiges.

Dans ce cadre, seront examinés

- Les points d'attention des contrôles fiscaux
- Les exigences pratiques des services de contrôle en ce qui concerne la notification à Belspo
- Les conclusions des premiers arrêts de jurisprudence rendus en cette matière

- Les spécificités de la déduction pour investissement et le crédit d'impôt pour recherche et développement ainsi que les modifications légales récentes.

- La déduction pour revenus d'innovation. Les orateurs exposeront :

- Les différentes méthodologies de calcul au moyen d'exemples concrets
- L'approche du SDA
- Les conditions à remplir pour obtenir un ruling

 **26 septembre 2023**

 **14h - 18h**

 **présentiel ou webinaire**

 **Cercle du Lac - Salle VIP Lounge
Boulevard Baudouin 1er, 23
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

 **le prix inclut la documentation
et un ouvrage sur le sujet**

 **4h de formation continue**

 **attestation ITAA**

 **195 € tvac/séance
497,25 € tvac cycle de 3 séances**



François Collon
Avocat spécialisé
en droit fiscal



David De Backer
Conseiller fiscal certifié



Nicolas Bisschop
Conseiller fiscal certifié



16

Inscriptions sur www.oecbcb.be/formations

Les conflits d'actionnaires



La vie d'une entreprise connaît régulièrement des soubresauts qui peuvent dégénérer en conflit. Sans gestion optimale d'une telle situation délicate, une divergence d'intérêts risque non seulement d'impacter la vie des associés, mais aussi d'emporter l'entreprise dans la tourmente.

En collaboration avec Anthemis, nous vous proposons un séminaire consacré à ce sujet délicat où les orateurs partageront, au travers d'exemples pratiques, leur expérience et leurs conseils.



Anticiper les conflits :

- L'intérêt de prévoir un pacte d'actionnaires.
- Les différentes clauses utiles à insérer dans un pacte d'actionnaires.

Les résoudre :

- Les modes de règlement amiable à prévoir pour faciliter la gestion des conflits.
- Les principes d'une expertise judiciaire de nature financière, d'un point de vue juridique et d'un point de vue comptable.

Evaluer les actions d'une société

- Les approches, les méthodes et leur déroulement en fonction des spécificités

Plusieurs **cas pratiques** seront abordés au cours de l'après-midi.

 **28 septembre 2023**

 **14h - 17h**

 **présentiel**

 **OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**

 **3h de formation continue**

 **attestation ITAA**

 **195 € tvac**

 **le prix inclut la documentation
et un ouvrage sur le sujet**



Charles Markowicz

Expert-comptable certifié, Expert judiciaire
Médiateur agréé en matière civile et commerciale



Steve Griess

Avocat, Arbitre CEPANI et agréé en C-SAR
Médiateur agréé en matière civile et commerciale

Mission spéciale " Liquidation "

Aspects CSA, fiscaux, comptables et mission d'audit



Les missions spéciales de l'expert-comptable témoignent de la confiance que le législateur accorde à l'expert-comptable certifié.

Elles sont d'intérêt public et nécessitent une maîtrise et une technicité importante en ciblant des connaissances à la fois juridiques, comptables, d'organisation et la maîtrise des normes fiscales en pleine réécriture.



- Le régime juridique de la liquidation
 - Législation applicable - Introduction
 - Dissolution volontaire - judiciaire - de plein droit - liquidation en un seul acte
 - Règles applicables à toutes les liquidations
 - Obligations comptables en cours de liquidation
 - Clôture de la liquidation
 - Réouverture de la liquidation
 - Responsabilité du liquidateur
- Les aspects fiscaux de la liquidation
 - Taxation du boni de liquidation dans le chef de :
 - la société en liquidation
 - l'actionnaire (personne physique)
 - l'actionnaire (société)
 - Déclaration fiscale - Exemple et cas pratique
- Les aspects techniques de la liquidation : examen de la nouvelle norme ITAA - IRE
- Les aspects audit de la liquidation :
 - Dossier
 - Lettre de mission
 - Examen du contrôle interne
 - Procédures de contrôle externe propres à la mission de liquidation en deux actes et en un acte

 **3 octobre 2023**

 **9h30 - 17h30**

 **présentiel**

 **OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**

 **le prix inclut l'ouvrage de Gérard Delvaux sur le sujet, édité par l'OECCBB, la documentation et le lunch**

 **7h de formation continue**

 **attestation ITAA**

 **cotisants : 330 € tvac
non cotisants : 440 € tvac**



Caroline Gillot
Avocat



Damien Philippot
Avocat



Cathy Duchesne
Reviser et expert-comptable certifiée

Attirer et fidéliser les talents au sein des fiduciaires



**Quelle fiduciaire ne rencontre pas des difficultés à recruter
et à retenir ses collaborateurs ?**

Comment attirer et fidéliser les jeunes talents ?

**Comment développer leurs compétences et leur permettre de rester et s'épanouir
au sein des fiduciaires ?**

*Autant de questions qui seront abordées lors de ce séminaire, construit sous la forme d'un atelier participatif
avec des apports théoriques bien utiles également.*

*Un second atelier sera prévu pour approfondir le sujet ou aborder d'autres thématiques en fonction des
besoins évoqués durant cette première expérience.*

- OBJECTIFS**
- Définir la notion de soft skills
 - Identifier les soft skills et leur importance pour l'entreprise et l'employabilité des collaborateurs
 - Evaluer les soft skills afin de mieux recruter, favoriser l'intelligence collective et concilier l'épanouissement et le bien-être des collaborateurs avec le développement des organisations.

- CONTENU**
- Définition hard skills/soft skills
 - Impact des soft skills sur la rétention des collaborateurs
 - Génération Z: quelles sont leurs attentes par rapport au marché du travail.
 - Les soft skills, la clé?
 - Enjeux liés au repérage et développement des soft skills au sein de son organisation
 - Les soft skills: les repérer, les identifier et les évaluer afin de mieux recruter, favoriser l'intelligence collective et concilier l'épanouissement et le bien-être des collaborateurs avec le développement des organisations

- MÉTHODE**
- Alternance de théorie et d'exercices permettant de tester divers outils abordés
 - Liens entre expérimentation et contenu théorique
 - Tout au long de l'atelier, l'intervenant favorise les réflexions et les échanges permanents avec les participants

- | | |
|--|---|
|  10 octobre 2023 |  4h de formation continue |
|  9h30 - 13h30 |  documentation |
|  présentiel |  attestation ITAA |
|  OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain |  prix unique de 150 € tva c |



Alexandra Godbille

Coach, formatrice et consultante en ressources humaines

Master Class "Entreprises et Fiscalité"

La fiscalité des placements immobiliers et financiers en société



**En collaboration avec Anthemis, nous vous proposons
3 conférences sur des thématiques
fiscales d'actualité orientées PME**



- disponible à la séance ou en cycle de 3 séances -

Toute société ayant accumulé des liquidités se trouve confrontée à la question de la fiscalité du placement de celles-ci et donc à la question du régime fiscal des investissements, qu'ils soient immobiliers ou financiers.

La matière a connu et connaîtra encore de profondes évolutions, notamment dans le cadre de la vaste réforme fiscale annoncée par le Ministre des Finances. L'objectif de la conférence est d'offrir un tour d'horizon de toutes les options envisageables.

Sur le plan des investissements immobiliers, les sujets suivants seront notamment abordés :

- L'acquisition de l'habitation propre du dirigeant
- L'acquisition d'immeubles de rendement
- L'acquisition démembrée
- Les conséquences à l'acquisition, en cours de détention et en cas de revente

Sur le plan des investissements financiers, seront notamment examinées :

- La fiscalité des revenus et des plus-values mobilières à l'impôt des sociétés
- Les formules de placement telles que les SICAV-RDT ou les contrats de capitalisation de la branche 6

 **16 octobre 2023**

 **14h - 18h**

 **présentiel ou webinaire**

 **Cercle du Lac - Salle VIP Lounge
Boulevard Baudouin 1er, 23
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

 **le prix inclut la documentation
et un ouvrage sur le sujet**

 **4h de formation continue**

 **attestation ITAA**

 **195 € tvac/séance
497,25 € tvac cycle de 3 séances**



François Collon
Avocat spécialisé en
droit fiscal



Caroline Jéhu
Avocate spécialisé en
droit fiscal

Journée spéciale "Transmission d'entreprise"



Cette journée transmission se décline sous le mode de la **sensibilisation** des dirigeants qui souhaitent céder leur entreprise. Elle précède la semaine de la transmission d'entreprise en région wallonne qui, chaque année, réunit les cédants et les repreneurs en vue d'une transmission réussie dans toutes ses phases.

Transmettre est un acte de gestion qui ne s'improvise pas : une transmission non maîtrisée constitue un risque pour son équilibre humain et financier. Il est donc indispensable d'anticiper la transmission pour en tirer le meilleur prix et assurer la pérennité de l'activité.

Le bilan personnel constitue la première étape du long processus qui vous conduira à la transmission de votre entreprise ; il consiste en une réflexion globale sur votre projet et vos motivations profondes, à court et à moyen terme.

Une fois ce bilan effectué, vous pourrez **amorcer avec assurance les négociations** avec les éventuels repreneurs.

La conception d'un **calendrier de cession** est bien utile à organiser en amont (5 ans à l'avance dans l'idéal) les différents chantiers à mettre en œuvre jusqu'à la vente effective de l'entreprise.



Pour vous éclairer sur tout cela, nous avons fait appel à différents orateurs de qualité qui analyseront cette opération sensible, sous l'angle juridique - sous l'angle fiscal et social - sous l'aspect valorisation - sous l'angle des financements privés et publics mais aussi sous l'angle soutien et outils mis en place par la région wallonne.

 **26 octobre 2023**

 **9h - 17h**

 **présentiel**

 **OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**

 **7h de formation continue + lunch**

 **documentation**

 **attestation ITAA**

 **cotisants : 330 € tvac
non cotisants : 440 € tvac**



Jean-Noël Bastenière
Avocat



Jérôme Aubertin
Avocat



Olivier D'Aout
Avocat



Laurent Renerken
Conseiller Wallonie
Entreprendre



Arnaud Lecrenier
Conseiller BDO



Valéry Dehoux
Conseiller Van Breda

La pension des indépendants : mirage ou réalité ?



Après avoir érodé le régime des EIP, le législateur s'est attelé à réformer le régime des pensions des indépendants comme des salariés.

Pour faire un état des lieux sur la nouvelle législation des pensions, quoi de mieux que de revoir en profondeur les différents piliers des pensions : pensions légales, extra-légales ou complémentaires.

Chacun et chacune est concernée à terme et les clients doivent là aussi pouvoir être conseillés utilement sur ce qu'il est encore possible de prévoir en Belgique.



- La pension de retraite et de survie des travailleurs indépendants (1er pilier des pensions - les pensions légales)
- Les pensions complémentaires pour travailleurs indépendants (2ème pilier des pensions - les pensions extra-légales)
 - La pension libre complémentaire pour travailleurs indépendants (PLCI) (articles 41 et suivants de la loi programme (I) du 24 décembre 2002)
 - La pension complémentaire pour travailleurs indépendants - dirigeants d'entreprise (articles 35 et suivants de la loi du 15 mai 2014 portant des dispositions diverses)
 - La pension complémentaire pour travailleurs indépendants - personnes physiques (Loi du 18 février 2018 portant des dispositions diverses en matière de pensions complémentaires et instaurant une pension complémentaire pour les travailleurs indépendants personnes physiques, pour les conjoints aidants et pour les aidants indépendants)



21 novembre 2023



13h30 - 17h30



présentiel



**OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**



4h de formation continue



documentation



attestation ITAA



**cotisants : 190 € tvac
non cotisants : 260 € tvac**



Florence Delogne
Avocate

Mission spéciale " Transformation "

Aspects CSA, fiscaux, comptables et mission d'audit



Les missions spéciales de l'expert-comptable témoignent de la confiance que le législateur accorde à l'expert-comptable certifié.

Elles sont d'intérêt public et nécessitent une maîtrise et une technicité importante en ciblant des connaissances à la fois juridiques, comptables, d'organisation et la maîtrise des normes fiscales en pleine réécriture.

- La forme juridique d'une société n'est plus un élément intangible de son statut juridique depuis 1967. En principe, une société de droit belge peut donc adopter une autre forme sociétaire visée par le CSA, tout en conservant le bénéfice de sa personnalité juridique.
- D'autre part, l'une des innovations majeures du CSA a consisté à organiser une procédure de transformation transfrontalière. Celle-ci permet à une société étrangère de se transformer en société belge, et vice-versa.
- La transformation d'une société obéit à une procédure impérative qui requiert le respect d'un certain formalisme. Sont notamment requis, à peine de nullité de la transformation, l'établissement d'un état comptable récent et un rapport sur cet état, à préparer par un expert-comptable certifié externe.
- Le déplacement transfrontalier du siège d'une société entraîne également d'importantes conséquences fiscales, en particulier lorsque l'établissement principal ou le siège de direction effective de la société sont transférés en même temps que son siège statutaire.
- Au cours de cette journée de formation, les experts examineront spécifiquement les aspects de droit des sociétés, de droit fiscal associés aux opérations de transformation internes et transfrontalières.
- La journée se clôturera par le régime comptable et audit de la mission de transformation : rappel du cadre légal et aperçu des normes en vigueur, mission du professionnel et diligences requises, focus sur les procédures particulières à mettre en œuvre, identification des risques de surévaluation de l'actif net, exercice pratique d'analyse de l'état comptable et de l'actif net, exemple de rapport.

 **23 novembre 2023**

 **9h30 - 17h30**

 **présentiel**

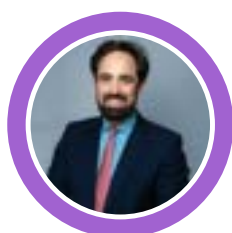
 **OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**

 **le prix inclut l'ouvrage de Gérard Delvaux sur le sujet, édité par l'OECCBB, la documentation et le lunch**

 **7h de formation continue**

 **attestation ITAA**

 **cotisants : 330 € tva
non cotisants : 440 € tva**



Edouard-Jean Navez
Notaire



Jérôme Terfve
Avocat

Droit et assurance de la responsabilité professionnelle de l'expert-comptable



Les obligations de l'expert-comptable se multiplient et les risques liés à l'exercice de la profession augmentent sous différentes formes. Obligations de résultat - obligations de moyens : comment s'y retrouver dans ce dédale ?



- Principes généraux de la responsabilité civile contractuelle (relation entre l'expert-comptable et fiscal et son client)
- Obligations de moyens et les obligations de résultat : qu'est-ce que ça change ?
- Critères d'appréciation de la faute : quelle place pour les normes, la déontologie, les obligations légales ?
- Clauses limitatives et exonératoires de la responsabilité civile contractuelle : tout est-il possible ?
- Situation du professionnel exerçant en personne physique et en société : coexistence ou exonération de responsabilité ?
- Les conditions de la responsabilité extra-contractuelle : tout dommage doit-il être réparé ?
- Responsabilités civiles contractuelles et extra-contractuelles : un cumul est-il possible ?
- Les notions de faute grave et de faute légère : qu'est-ce que ça change ?
- Panorama des assurances de la responsabilité civile des entreprises : pourquoi mon assurance ne couvre-t-elle pas toutes les responsabilités civiles ?
- Assurance de la responsabilité civile professionnelle des comptables : qu'est-ce qui est couvert par le contrat et qu'est-ce qui ne l'est pas ?
- Les clauses de déchéance et d'exclusion : attention aux pièges
- Points d'attention sur le contrat d'assurance RC professionnelle de l'ITAA et exemples pratiques

 **28 novembre 2023**

 **13h30 - 17h30**

 **présentiel**

 **OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**

 **4h de formation continue**

 **documentation**

 **attestation ITAA**

 **cotisants : 190 € tvac
non cotisants : 260 € tvac**



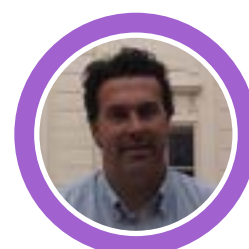
Renaud Vanbergen

Avocat, spécialiste en droit des assurances
Professeur invité de droit et assurance de la responsabilité à la Haute Ecole Francisco Ferrer



Hugues de Montjoye

Expert-comptable certifié



Master Class "Entreprises et Fiscalité"

L'optimisation de la rémunération dans les PME



En collaboration avec Anthemis, nous vous proposons
3 conférences sur des thématiques
fiscales d'actualité orientées PME











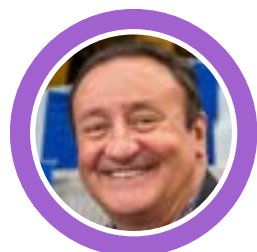
- disponible à la séance ou en cycle de 3 séances -

Les rémunérations dites alternatives permettent de lutter contre la pression fiscale excessive qui grève les revenus du travail. La réforme fiscale annoncée entend diminuer cette pression mais également réduire, voire supprimer, l'intérêt des rémunérations alternatives.

- Où en sommes-nous et qu'est-il encore possible de faire ?
- Quelle politique de dividendes adopter ?
- Que permet encore le régime des droits d'auteur et quelles précautions prendre ?
- Les engagements individuels de pension demeureront-ils intéressants ?
- Les ATN forfaitaires sont-ils en sursis ? Plus spécifiquement, quels risques présente l'ATN habitation ?
- Quel avenir pour le régime des stock-options et le mécanisme de « l'actionnariat salarié » envisagé ?

Autant de questions auxquelles cette conférence entend répondre.

-  **12 décembre 2023**
-  **14h - 18h**
-  **présentiel ou webinaire**
-  **Cercle du Lac - Salle VIP Lounge
Boulevard Baudouin 1er, 23
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**
-  **le prix inclut la documentation
et un ouvrage sur le sujet**
-  **4h de formation continue**
-  **attestation ITAA**
-  **195 € tvac/séance
497,25 € tvac cycle de 3 séances**



Roland Rosoux
collaborateur scientifique
Administrateur OECCBB



Thierry Litannie
Avocat spécialisé en
droit fiscal
Administrateur OECCBB



Christophe Franssen
Avocat
Maître spécial en gestion
fiscale



Sébastien Watelet
Avocat licencié en droit
fiscal et en droit de la
propriété intellectuelle

L'insolvabilité des entreprises et la responsabilité des dirigeants en (r)évolution



La matière de l'insolvabilité des entreprises et de la responsabilité des dirigeants d'entreprises a connu des évolutions substantielles suite à l'entrée en vigueur du livre XX du Code de droit économique et du Code des sociétés et des associations.

Ce processus se poursuivra avec l'entrée en vigueur en septembre 2023 de la loi de transposition en droit belge de la directive (UE) 2019/1023 du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive.

Cette journée de formation a pour objectif de vous présenter, en quatre exposés, les conséquences pratiques de ces modifications législatives et les questions auxquelles les praticiens sont confrontés.



- La faillite du dirigeant d'entreprise, l'effacement des dettes et l'interdiction professionnelle du failli personne physique - Points d'attention après l'arrêt la Cour de cassation du 18 mars 2022 et modifications concrètes apportées par l'entrée en vigueur de la loi de transposition de la directive - Conséquences de la faillite du dirigeant sur la situation de sa société et inversement
- Les privilèges et sûretés - Dette de la masse et dette dans la masse - Notions de concours et de rangs entre les privilèges - Statut de créancier sursitaire ordinaire et extraordinaire dans le cadre d'une PRJ (procédure de réorganisation judiciaire) après l'entrée en vigueur de la loi de transposition de la directive
- Les aspects fiscaux d'une faillite et d'une PRJ - Conséquences sur les créances - Obligations fiscales après l'ouverture de la faillite
- La responsabilité des administrateurs dans une entreprise en difficulté - Rappels des risques et prévention - Faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'entreprise, sonnette d'alarme, aveu tardif de faillite, défaut de dépôt des comptes annuels, articles XX.225, 226 et 227 du CDE



19 décembre 2023



9h30 - 17h30



présentiel



**OECCBB, Chaussée de Louvain, 428
1380 Ohain**



7h de formation continue + lunch



documentation



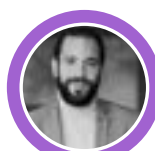
attestation ITAA



**cotisants : 330 € tvac
non cotisants : 440 € tvac
prof. juridiques : 140 € tvac**



Jérôme Henri
Avocat



Tristan Lhoir
Avocat



Emanuele Ceci
Avocat



Gérard Delvaux
Président OECCBB



Nathalie Procureur
Expert-comptable, Conseil fiscal,
co-présidente du réseau CAP

Rentrée Académique 2023



17h30 : Accueil

18h00 : Mot d'introduction par Gérard Delvaux, Président de l'OECCBB

18h30 : Exposé-Débat animé par Amid Faljaoui avec le Professeur Olivier Torres

20h30 : Cocktail dînatoire

Entreprendre, est-ce bon pour la santé ?

Surcharge de travail et stress permanent, c'est le lot quotidien des professionnels du chiffre. Les techniques du Professeur Torres pour rester endurant, optimiste mais sans se laisser dévorer par son entreprise et son travail.

La santé de l'entrepreneur est le premier capital immatériel d'une PME. C'est exactement le même constat pour les professionnels du chiffre. Qu'on soit dirigeant d'entreprise, comptable, expert-comptable, reviseur d'entreprise, on ne compte pas ses heures et l'entreprise et le travail priment souvent sur la santé. Les plus optimistes se rassurent en se disant que c'est du « bon stress ». Mais est-ce vraiment le cas ?

Le professeur Olivier Torres, professeur associé à la Montpellier Business School est un spécialiste international de la santé des entrepreneurs. Il viendra partager avec vous, les résultats de ses recherches et surtout vous donnera des clés pour que le stress, le surmenage, les horaires à rallonge, la solitude et les délais raccourcis ne l'emportent pas sur votre équilibre privé et encore moins sur votre santé.



Olivier Torres

Fondateur d'Amarok, professeur de management à l'Université de Montpellier et à la Montpellier Business School.



DÉBAT ANIMÉ PAR :



Amid Faljaoui

co Président OECCBB

Avec le soutien exceptionnel de



SOUS LA PRÉSIDENCE DE :



Gérard Delvaux

Président OECCBB



2 octobre 2023



18h - 22h



présentiel



**Ferme Mont-St-Jean,
Chaussée de Charleroi, 591
1410 Waterloo**



attestation ITAA



4h de formation continue



**cotisants : 150 € tvac
non cotisants : 180 € tvac
stagiaires cotisants : 60 € tvac**

Nos publications



**Découvrez nos guides techniques :
des outils synthétiques, pratiques et concis**

*Une collection
spécialement pensée
pour le professionnel du
chiffre*



Nos publications



Découvrez la nouvelle collection de livrets pratiques de notre partenaire Expertienc

Aux prestations comptables et de gestion et aux conseils de proximité en tous genres se sont progressivement ajoutées des prestations juridiques plus importantes et fiscales. Moins sollicitées, des **prestations en finance, stratégie et même en gouvernance** (avec l'important volet de la maîtrise de la 'chaîne des risques') s'inscrivent de plus en plus dans les besoins de nos clients et donc dans la logique de notre évolution.

Conscient de ces défis, l'**OECCBB s'est allié à la société à but social 'Expertienc'** pour vous apporter un support concret, destiné à **renforcer votre démarche de promotion de ces services nouveaux auprès des PME les plus porteuses dans votre clientèle.**



Le livret 'Gouvernance' clarifie le concept lui-même avant d'illustrer le 'Cycle de la Gouvernance' qui accompagne le 'Cycle de Vie' de l'entreprise (création, développement, croissance, mutations et valorisation) puis de présenter le Conseil d'administration et ses conseils complémentaires et enfin de mettre en évidence les enjeux spécifiques aux différentes catégories d'acteurs (actionnaires, membres du Conseil, gestionnaires, ...).



Le livret 'Stratégie' présente les 'bases stratégiques' (contexte et orientations), avant d'aborder la 'démarche stratégique' puis d'approfondir les enjeux d'implantation d'une stratégie et de présenter quelques outils concrets à cet effet.



Le livret 'Finance' part des bases de comptabilité, pour aborder les enjeux d'équilibres et de cashflows, avant de se pencher sur LA question de la valeur d'entreprise.

Pack de 3 livrets : 85€ tva

*Finance, Stratégie et Gouvernance.
Les 3 mots clef pour un développement maîtrisé !*

Catalogue E-learnings

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



**Besoin d'heures de formation ?
Envie de vous former à votre rythme ?**

Faites votre choix dans notre catalogue !

- **Plus de 50 formations**
- Dans les matières pertinentes ITAA**
- Des modules allant d'1 heure à 3 h**
- A partir de 30 € tvac**

Comment cela fonctionne ?

- **Vous visionnez l'e-learning où et quand vous voulez durant 90j**
- Vous répondez aux questions**
- Vous obtenez votre attestation de catégorie A**
- Vous la téléchargez**
- Nous injectons vos heures sur la plate-forme de l'ITAA pour vous**

Comptabilité générale

Création d'entreprise entreprise, panaché comptable-financier-juridique-audit	Micheline Claes 4h
Développement d'entreprise entreprise, panaché comptable-financier-juridique-audit	Micheline Claes 3h
Quelques écritures comptables sources d'erreurs et actualités au travers des avis importants de la Commission des Normes comptables sur 2020/2019	Micheline Claes 3 h
Quizz des avis de la CNC 2021	Micheline Claes 1 h
La gestion des stocks en période de clôture : points d'attention	Micheline Claes 1 h

Catalogue E-learnings

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



Droit comptable et comptes annuels

Droit comptable et comptes annuels : dernières évolutions et nouveaux schémas commentés	Micheline Claes 3h
Florilège des avis de la CNC et décisions anticipées 2020	Micheline Claes 3h
Florilège des avis de la CNC et décisions anticipées 2021	Micheline Claes 3h
Florilège des avis de la CNC et décisions anticipées 2022	Micheline Claes 3h

Contrôle interne

Et si on parlait de contrôle interne ?	Micheline Claes 1h30
---	---------------------------------

Analyse et gestion financière

Comprendre et expliquer à son client le circuit financier de l'entreprise	Micheline Claes 2h
Le financement participatif via Mozzeno	X.Laoureux et G.Gillet 30 min
Construire mon projet financier et optimiser ma croissance	Micheline Claes 30 min
Les états financiers fin 2020 ratios clés et clignotants à surveiller	Micheline Claes 1h
Bien négocier ses crédits avec la banque	Gilles Gillet 1h30
Bien connaître les financements de la SOWALFIN Aides aux PME Région Wallonne	Sowalfin 2h30

Catalogue E-learning

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



Fiscalité IPP

Donations mobilières et immobilières : qu'est-il intéressant de faire ?	Thierry Litannie 3h
VVPR bis, 1 cas concret, pièges à éviter	Thierry Litannie 1h
Actualités fiscales : Taxe Compte Tiers 2.0 et jurisprudence à suivre	Thierry Litannie 1h
Demandes de renseignements : la COVID-19 ne justifie pas n'importe quoi	Roland Rosoux 1h

Fiscalité I.SOC

Actualités fiscales : avenir fiscal et nouveautés législatives	Thierry Litannie 1h
Fiscalité de l'innovation, 4 incitants fiscaux	Yi Lei Zheng 1h30
Demandes de renseignements : la COVID-19 ne justifie pas n'importe quoi	Roland Rosoux 1 h

Catalogue E-learnings

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



Fiscalité TVA

L'immobilier dans tous ses états en TVA... contrôles sectoriels, nouvelles positions administratives et jurisprudentielles, optimisations intéressantes	Laurent Tainmont 3h
Nouvelles réglementations TVA en vigueur dès le 1er juillet 2021	Lionel Wielemans 1h15

Fiscalité Procédure fiscale

La (vraie) fin du secret bancaire et l'avenir des régularisations fiscales : où en sommes-nous ? que craindre ou espérer encore ?	Sabrina Scarna 3 h
Actualités fiscales : positions administratives, 10 circulaires passées en revue	Thierry Litannie 1h
Actualités fiscales : secret bancaire et transparence	Thierry Litannie 1h
Echange de renseignements, impact des mécanismes de coopération internationale	Yi Lei Zheng 1h
Une autre conséquence de la crise sanitaire : des difficultés de paiement. Que pouvez-vous faire pour vos clients en matière de recouvrement ? Où s'adresser ? Comment, avec le maximum de chances de succès ?	Olivia Pierson 3 h
Quelle valeur probante d'une comptabilité ?	Thierry Litannie et Roland Rosoux 3 h

Catalogue E-learnings

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



Droit des sociétés et des associations

La responsabilité des administrateurs à la loupe	Grégory de Sauvage 2 h
La S.R.L. : de l'Alpha à l'Oméga : Analyse et commentaires des conditions de fond et de forme. Nouveautés du CSA	Micheline Claes 1 h
La S.A. : de A à Z : Analyse et commentaires des conditions de fond et de forme. Nouveautés du CSA	Micheline Claes 1 h
Actualités du CSA	Michel De Wolf 3h
Mandataires et administrateurs d'entreprises : entre mandat et contrat d'emploi	Micheline Claes 1h30
Les principales nouvelles règles juridiques applicables aux ASBL depuis le CSA	Johan Vanden Eynde 2h

Droit de l'entreprise, économique et de l'insolvabilité

La médiation MARC, modes alternatifs de règlement des conflits	Micheline Claes 1h
Réforme du livre XX, loi du 11/03/21	Nathalie Procureur 1h
Les difficultés des entreprises : prévenir et accompagner	Micheline Claes 3 h
La PRJ : Solution au redressement de l'entreprise	Gérard Delvaux 1h
La PRJ : Comprendre la PRJ - Accord collectif et transfert d'entreprise - Missions des experts-comptables	Gérard Delvaux 1 h
La faillite : Analyse et commentaires - responsabilité des dirigeants - professions libérales	Micheline Claes 2 h

Catalogue E-learnings

- chez vous à l'heure de votre choix ! -
- agréés ITAA, catégorie A -



Normes professionnelles

Les nouvelles normes professionnelles de l'ITAA

Micheline Claes
3h

Déontologie générale

La trésorerie des fiduciaires : provisions et domiciliations, pourquoi pas ?

Micheline Claes
1 h

La mise en place du manuel d'organisation via Be Excellent, la revue qualité et la lettre de mission en pratique

Vincent Delvaux
4h

**Déontologie des experts-comptables
Loi du 17/03/2019**

Micheline Claes
1 h

Organisation de cabinet

Expert-comptable et expert-conseil, compétitivité et croissance, sauter les obstacles

Micheline Claes
1h

Enquête 2020 de OECCBB : enseignements et stratégies des fiduciaires

Micheline Claes
1h



Dans la lettre de mission devenue obligatoire, il convient de mentionner les tarifs appliqués par la fiduciaire dans les conditions générales tenant compte des articles XIV.56 à XIV.58 du Code économique.

Il résulte d'une enquête réalisée auprès de nos membres que les **tarifs horaires** suivants sont **appliqués par nos membres**. Nous vous les présentons en distinguant les types de prestations accomplies en matière de comptabilité. Nous vous conseillons aussi de travailler avec des demandes de provisions ou de domiciliations de manière à sauvegarder la rentabilité et la solvabilité du cabinet. Il est essentiel dans ce cadre de dresser le profil - risque du client pas seulement en termes de loi anti-blanchiment mais aussi et surtout en termes de continuité et de croissance du cabinet.

N'oubliez pas que le CDE permet de facturer des provisions (acomptes payés anticipativement sous certaines conditions contractuelles) ainsi que la domiciliation bancaire de vos états d'honoraires (Voir E-learning sur la trésorerie des fiduciaires).



**Tarifs horaires
indicatifs
hors TVA au 1.1.2023**

PRESTATIONS DE TYPE I

Prestations de travaux administratifs * :

70,00€

- Travaux de secrétariat
- Travaux de recherche administrative
- Travaux de dépouillement et de classement de documents comptables et fiscaux
- Travaux de paramétrage des comptabilités informatisées
- Prestations et mises à jour du registre UBO - e-stocx

* Il est parfois constaté un forfait de 8 à 10 % en plus du montant des honoraires (en matière d'expertise judiciaire).

PRESTATIONS DE TYPE II

Prestations de tenue de comptabilité : **90,00€**

- Analyse et comptabilisation des pièces justificatives
- Centralisation mensuelle / trimestrielle
- Etablissement des comptes annuels internes
- Etablissement d'états comptables intermédiaires



PRESTATIONS DE TYPE III

Prestations de conseil comptable :

135,00€

- Etablissement et assistance au plan financier
(étude de marché sectorielle - discussions avec le starter sur la cohérence des chiffres prévisionnels et assistance à la cohérence des ratios financiers)
- Etablissement des comptes annuels externes
- Etablissement des schémas légaux des comptes annuels
y compris l'annexe ainsi que les documents à établir en même temps que les comptes annuels (bilan social, etc...)
- Vérification et redressements des comptes annuels
(attestation destinée à l'entreprise)
- Vérification périodique des règles de continuité de l'entreprise
(mensuellement OU trimestriellement)

Prestations de conseil financier

165,00€

(assistance aux divers financements - subsides) :

- Mission d'accompagnement préventif dans le cadre de l'art. XX.25 § 3, al.2 du Code Economique - Insolvabilité des entreprises (lettre de recommandation et entretiens avec le client préalablement à la réponse donnée à la Chambre des enquêtes des entreprises)
- Mission découlant de l'article XX.41 § 2 - 5° du Code Economique - Insolvabilité des entreprises (mission d'assistance - de contrôle limité - dans la rédaction de l'état comptable ne remontant pas à plus de 3 mois)
- Mission découlant de l'article XX.41 § 2 - 6° du Code Economique - Insolvabilité des entreprises (mission d'assistance aux budgets prévisionnels sur la durée du sursis)

PRESTATIONS DE TYPE IV

Prestations de fiscalité liées à la tenue de comptabilité :

140,00€

Vérification et établissement des déclarations fiscales écoulant de la comptabilité (TVA - I.Soc - IPP des dirigeants,...)



PRESTATIONS DE TYPE V

Prestations d'expertise comptable et financière :

165 à 200,00€

- Contrôle - Audit comptable
- Analyse et diagnostic financier
- Conseil au management de la trésorerie
- Etablissement de tableaux de bord
- Etablissement de tableaux de financement
- Diagnostic organisationnel et administratif
- Diagnostic et audit de l'organisation interne
- Cartographie des risques opérationnels
- Cartographie des risques de financements
- Préparation et introduction de rulings comptables

PRESTATIONS DE TYPE VI

Prestations d'expertise fiscale (nationale et internationale) :

200 à 250,00€

- Assistance aux contrôles fiscaux
- Introduction de réclamations et autres procédures en impôts directs et indirects
- Préparation de demandes de décisions anticipées fiscales - rulings fiscaux
- Avis et consultations fiscales ponctuelles en toutes matières fiscales
- Mission d'assistance judiciaire en matière de fiscalité nationale et internationale

PRESTATIONS DE TYPE VII

Prestations d'expertise juridique :

165 à 200,00€

- Assistance à la création de sociétés
- Assistance à la restructuration d'entreprises
(fusion, scission, liquidation et autres aspects du nouveau CSA)
- Analyse de l'environnement interne et externe de l'entreprise pour la rédaction d'un plan d'actions et d'objectifs en termes de gouvernance d'entreprise
- Missions d'expertise judiciaire découlant du Code judiciaire et du Code économique
- Intervention comme administrateur provisoire dans le cas d'opérations ou de situations particulières



Liste Tarifs 2023 de l'OECCBB

Prestations en matière de comptabilité, d'expertise et audit comptable, financier et fiscal



PRESTATIONS DE TYPE VIII

Prestations d'expertise et de contrôle

200 à 250,00€

(missions légales découlant du droit des sociétés aboutissant à un rapport écrit) :

- Missions légales de contrôle découlant d'une législation nationale - régionale aboutissant à un rapport d'audit destiné aux tiers
- Autres missions réservées par le CSA ou le CDE
- Médiation d'entreprises en général et dans le cadre des procédures d'insolvabilité

REFACTURATION DE FRAIS ET DEBOURS

- Frais de déplacement
- Frais d'hébergement
- Frais de photocopie
- Frais postaux
- Frais de connexion à différents réseaux gouvernementaux (serveur, frais d'accès -...)

A déterminer et à communiquer au client dans la lettre de mission

DEBOURS ET FRAIS DE RECHERCHES LEGALES

- Frais de dépôt d'actes légaux
- Frais de dépôts des comptes annuels (avancés pour compte du client)
- Frais d'accès au registre d'insolvabilité (RegSol)
- Frais de mandat électronique
- Frais de recherche suite à la loi anti-blanchiment
- Frais de recherche suite à l'obligation légale de tenue du registre UBO

A déterminer et à communiquer au client dans la lettre de mission



**Tarifs horaires
indicatifs
hors TVA au 1.1.2023**



Suivez l'OECCBB sur

-  [Facebook](#) 
-  [LinkedIn](#) 
-  [You tube](#) 